



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

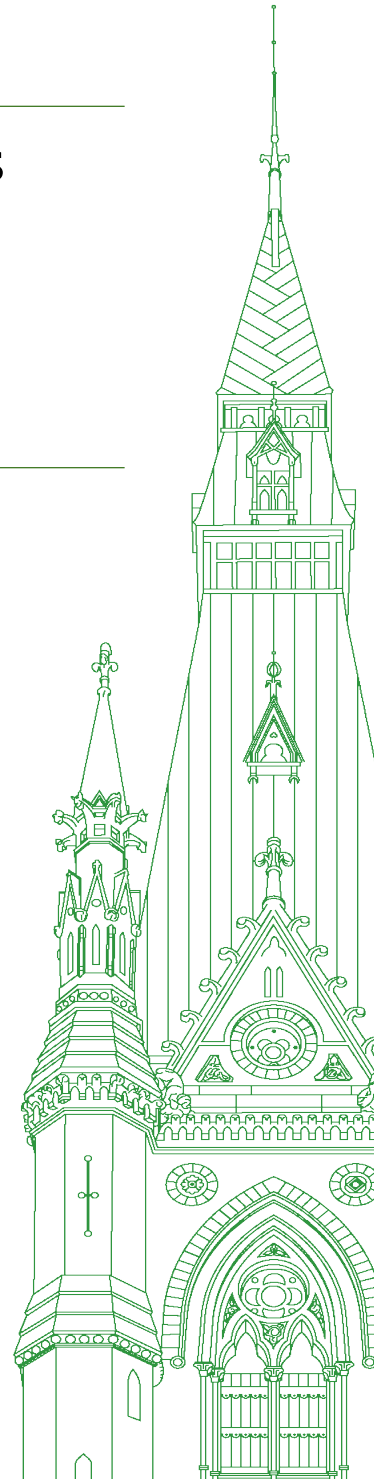
Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 015

Le lundi 24 novembre 2025

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 24 novembre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)):
Bonjour, chers collègues. La séance est ouverte.

Je tiens à souligner, comme nous le faisons toujours, que nous nous réunissons sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Bienvenue à la 15^e réunion du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes. Aujourd'hui, nous nous réunissons pendant deux heures pour examiner le Budget supplémentaire des dépenses (B).

La réunion se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. En ce qui concerne l'interprétation, si vous vous trouvez dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Chers collègues, je pense que vous savez que la réunion d'aujourd'hui est télévisée, je suis donc certain que les commentaires et les questions seront particulièrement respectueux.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à l'honorable Tim Hodgson, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui se joindra à nous pendant la première heure.

Bienvenue, monsieur le ministre.

Je souhaite également la bienvenue aux fonctionnaires suivants: Michael Vandergrift, sous-ministre; Jeff Labonté, sous-ministre délégué; et Francis Brisson, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances.

Je vous remercie tous d'avoir pris le temps de venir aujourd'hui.

Nous commencerons la réunion avec la déclaration liminaire du ministre Hodgson.

Monsieur le ministre, vous avez la parole pendant cinq minutes.

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, chers collègues, de m'avoir invité aujourd'hui, sur le territoire ancestral non cédé des Algonquins anishinabes, comme on vient de le mentionner, pour discuter du budget supplémentaire et répondre à vos questions.

Le Canada se trouve actuellement à un tournant décisif. Face à la volatilité mondiale, aux changements climatiques, à la révolution technologique, notamment dans le domaine de l'IA, et à une crise du coût de la vie, il est clair également que nos anciennes façons de faire ne nous servent plus. En tant que ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, j'entends un message unanime d'un océan à

l'autre: les Canadiens veulent que nous tirions profit de l'abondance de nos ressources pour devenir une superpuissance en matière d'énergie et de ressources naturelles. Cela signifie diversifier nos exportations vers ceux qui partagent nos valeurs, et non seulement vers ceux qui vivent à nos frontières; faire croître notre économie pour qu'elle soit la plus forte du G7; et utiliser notre énergie et nos ressources naturelles pour bâtir une prospérité durable au pays et financer les programmes et services essentiels aux Canadiens.

C'est pourquoi nous entreprenons ce que j'ai qualifié d'effort colossal pour restructurer notre économie, libérer nos ressources nationales et accélérer nos grands projets avec les provinces et les territoires, nos partenaires autochtones et l'industrie. La mission fondamentale de notre gouvernement, dont une grande partie est menée par Ressources naturelles Canada, est de bâtir un Canada fort en donnant aux Canadiens les moyens d'agir, en renforçant notre sécurité économique et en saisissant de nouvelles occasions, tout en réalisant un travail essentiel dans des domaines comme la foresterie, les mines, l'énergie, la gestion des feux de forêt et les technologies propres. Ce travail nous apportera bien plus que ce qu'un gouvernement étranger peut prendre aux Canadiens.

Cette ambition transparaît dans le budget de 2025, dans notre Stratégie de compétitivité climatique et dans les efforts déployés par le Bureau des grands projets — autant d'initiatives qui contribueront à faire du Canada un chef de file dans les domaines de l'énergie conventionnelle et propre et des technologies propres. Nous veillerons à ce qu'ils saisissent les occasions offertes par la transition mondiale vers une énergie à faibles émissions de carbone et sécurisent les chaînes d'approvisionnement de nos alliés et du nôtre. Nous ne pouvons pas contrôler ce que font les autres nations, mais nous pouvons contrôler comment et ce que nous construisons ici, au Canada.

[Français]

Comme le dit souvent le premier ministre, nous pouvons nous donner plus que ce que les autres peuvent nous enlever.

• (1535)

[Traduction]

C'est pourquoi nous avons créé le nouveau Bureau des grands projets. Nous avons déjà lancé deux séries de projets d'infrastructure nationale, dont des projets de développement des minéraux critiques, de nouvelles infrastructures de transport d'électricité, des terminaux de gaz naturel liquéfié sur la côte Ouest, les premiers petits réacteurs modulaires du G7, l'éolien en mer et un potentiel nouveau réseau de transport d'électricité dans les provinces de l'Atlantique, ainsi que de grands projets d'agrandissement du port de Montréal et de réduction de la dépendance au diesel à Iqaluit. Ensemble, ces projets permettront d'acheminer plus rapidement les ressources canadiennes vers les marchés mondiaux. Ces projets devraient attirer près de 116 milliards de dollars d'investissements, créer des milliers d'emplois de qualité et renforcer la sécurité énergétique tout en réduisant les émissions.

Le budget supplémentaire des dépenses pour 2025-2026 contribue à la réalisation de ces objectifs en augmentant les niveaux de référence de Ressources naturelles Canada de 50,3 millions de dollars, ce qui porte le budget total du ministère à 5,23 milliards de dollars.

À titre d'exemple, citons l'initiative de constitution de stocks pour la défense que j'ai annoncée lors de la réunion des ministres de l'Énergie et de l'Environnement du G7 à la fin octobre. Un transfert de 23,3 millions de dollars du ministère de la Défense nationale, en vertu de la Stratégie industrielle de défense, appuiera un régime de constitution de stocks pour la défense qui accélérera le traitement national des minéraux critiques destinés à la défense et aux applications à double usage. Le budget appuie également notre collaboration avec la Défense nationale afin d'évaluer la faisabilité de micro-réacteurs nucléaires pour fournir de la chaleur et de l'électricité de façon fiable aux bases et opérations éloignées et nordiques.

Dans mes vies antérieures comme dans mes fonctions actuelles, il est clair que nous ne pouvons bâtir un Canada fort qu'en partenariat avec les peuples autochtones, les Premières Nations, les Inuits et les Métis. C'est pourquoi ce budget des dépenses inclut également la participation des Autochtones aux grands projets grâce au Programme de garantie de prêts pour les Autochtones, afin que les communautés autochtones puissent être des partenaires à part entière dans la mise en valeur des ressources canadiennes.

Ensemble, ces investissements ciblés témoignent d'une vision plus large. Ressources naturelles Canada, à l'instar du reste de notre nouveau gouvernement, mise sur la concrétisation des projets, et non sur les retards. Nous tirons parti de nos atouts naturels pour bâtir un Canada fort, en privilégiant la croissance propre, l'innovation, la certitude des investissements, la réconciliation avec les peuples autochtones et une plus grande sécurité dans un monde instable.

[Français]

Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que nos vastes ressources naturelles constituent l'un de nos plus grands avantages.

[Traduction]

Le développement responsable de ces ressources nous permettra de faire croître notre économie, d'accroître notre compétitivité climatique et de devenir une superpuissance énergétique.

Chers collègues, la richesse de notre pays réside dans ces vastes ressources, mais notre grandeur en tant que nation réside dans la fa-

çon dont nous choisissons de les développer. Avec l'appui du Parlement, ces investissements aideront le Canada à réaliser pleinement son potentiel, à assurer son avenir énergétique et à garantir la prospérité de tous les Canadiens. Je me réjouis de notre discussion d'aujourd'hui.

Merci. Le moment est venu d'agir. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Passons maintenant aux questions. Nous commencerons par M. Chambers, qui disposera de six minutes.

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, c'est un plaisir de vous voir ici. Je vous remercie d'avoir pris le temps, malgré votre horaire chargé. Vous avez un travail important.

Pardonnez-moi d'être bref, mais j'ai quelques questions à poser, alors je ne voudrais pas que vous vous mépreniez. Je suis curieux de savoir comment fonctionne le Bureau des grands projets. Qui prend la décision finale quant au renvoi d'un projet au Bureau des grands projets? Est-ce une décision que vous prenez personnellement? Est-ce une décision que prend le Cabinet? Est-ce une décision que prend le premier ministre? Qui détient ce pouvoir décisionnel?

L'hon. Tim Hodgson: Les projets sont présentés soit par des promoteurs industriels qui choisissent de les soumettre directement au Bureau des grands projets, soit par le ministère concerné. Ils peuvent être présentés par un gouvernement provincial ou territorial et il arrive souvent que les gouvernements provinciaux et territoriaux soient très au fait de ce qui se passe dans leur domaine de compétence particulier. Ils travaillent souvent avec ces promoteurs et nous contactent fréquemment pour nous demander de les rencontrer. Les projets peuvent également être présentés par des groupes autochtones...

• (1540)

Adam Chambers: Je suis désolé de vous interrompre — j'ai déjà mentionné que je souhaitais être bref —, mais ma question ne porte pas sur la manière dont les projets sont présentés. Ma question est la suivante: lorsqu'un projet est présenté, qui prend la décision finale quant à la manière de le renvoyer? Comment est-il ajouté à la liste? Est-ce une décision que vous prenez seul ou est-ce une décision que prend le Cabinet ou le premier ministre?

L'hon. Tim Hodgson: Les projets sont évalués par le Bureau des grands projets. Lorsque celui-ci estime qu'ils peuvent être utiles, ils sont présentés au comité visant à bâtir le Canada. Ce comité examine les projets et ensuite présente ceux qui sont retenus au ministre LeBlanc, en tant que ministre responsable du Conseil privé. Le ministre LeBlanc les présente au Cabinet et enfin au premier ministre.

Adam Chambers: Le premier ministre participe évidemment à l'ensemble du processus, mais on dirait que la décision finale revient au Cabinet. Est-ce exact?

L'hon. Tim Hodgson: Il s'agit bien d'une décision du Cabinet.

Adam Chambers: Je suppose que le Cabinet du premier ministre est consulté tout au long du processus avant que le projet ne soit présenté au Cabinet.

Avez-vous déjà eu des conversations en tête-à-tête avec le premier ministre au sujet de ces projets ou y a-t-il toujours des fonctionnaires présents?

L'hon. Tim Hodgson: Il y a toujours des fonctionnaires présents.

Adam Chambers: Puis-je poser une question sur l'interdiction des pétroliers? Le sujet a été soulevé pendant la période des questions d'aujourd'hui.

On dirait que vous essayez de vous distancer des décisions politiques prises par le gouvernement précédent. Pouvez-vous déclarer clairement que le gouvernement actuel exemptera ou abrogera l'interdiction des pétroliers si le pétrole pouvait être acheminé jusqu'à la côte Ouest?

L'hon. Tim Hodgson: Ce que je peux dire, c'est que nous travaillerons avec les promoteurs qui ont des propositions. Nous avons clairement indiqué aux promoteurs que s'ils ont le soutien des Premières Nations et des autorités compétentes, nous travaillerons avec eux pour éliminer tous les obstacles qui se dressent devant eux.

Adam Chambers: Cela inclurait-il l'élimination de l'obstacle posé par l'interdiction des pétroliers?

L'hon. Tim Hodgson: Je ne peux pas répondre, car je n'ai aucune idée du projet particulier dont vous parlez, donc je ne sais pas si...

Adam Chambers: Pensez-vous que l'absence de promoteur particulier est attribuable au fait que le gouvernement n'a pas clairement indiqué qu'il lèvera l'interdiction des pétroliers afin d'exporter ce produit à l'étranger?

L'hon. Tim Hodgson: Je n'ai rien à faire des scénarios hypothétiques.

Si vous parlez du gouvernement de l'Alberta, le gouvernement de l'Alberta a déclaré qu'il travaillera sur une proposition et la présentera au printemps prochain. Lorsqu'il la présentera, il faudra qu'il ait fait le travail nécessaire, comme n'importe quel autre promoteur. Si jamais il fait le travail nécessaire et obtient le soutien des Premières Nations et de la compétence, nous travaillerons avec lui pour déterminer comment nous pouvons faire avancer les choses.

Adam Chambers: Cela inclut-il la levée de l'interdiction des pétroliers?

L'hon. Tim Hodgson: Comme je l'ai dit, je ne vais pas parler des scénarios hypothétiques.

Adam Chambers: Pensez-vous qu'il y ait une raison pour laquelle aucun promoteur ne se manifeste ouvertement en ce moment? Est-ce parce que le gouvernement manque de clarté?

Vous avez des collègues du Cabinet qui sont clairement attachés aux décisions prises par le gouvernement précédent. N'êtes-vous pas disposé à déclarer clairement que vous supprimerez cet obstacle?

L'hon. Tim Hodgson: Je peux dire que nous avons eu des discussions avec un promoteur potentiel, le gouvernement de l'Alberta. Comme cela a été largement rapporté, nous travaillons actuellement à la rédaction d'un protocole d'entente. Ce document est en cours d'élaboration. Je pense que nous nous rapprochons d'une position... et lorsque ce sera fait, les choses seront plus claires.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Adam Chambers: Dans le peu de temps qu'il me reste, je ne peux pas m'empêcher de... Vous avez travaillé de part et d'autre de la frontière. Vous avez pas mal d'expérience aux États-Unis et au Canada, auprès du milieu des affaires des deux pays. C'est impressionnant. Neuf mois se sont maintenant écoulés depuis que le président Trump a imposé des droits de douane, sans raison. En l'absence d'un accord, combien de temps l'économie canadienne peut-elle selon vous survivre à la situation actuelle?

L'hon. Tim Hodgson: Nous sommes en pleine guerre commerciale, sans que l'on y soit pour quoi que ce soit. Nous devons gagner cette guerre commerciale. Pour une raison quelconque, le président Trump a décidé de bouleverser les relations commerciales du monde entier avec les États-Unis. Les négociations n'ont rien de facile.

Ce que je peux vous dire, c'est qu'à l'heure actuelle, aucun autre pays n'a un accord plus avantageux que le nôtre. C'est sans doute une mince consolation, mais je tiens à le dire ouvertement: c'est notre pays qui a le meilleur accord. Les échanges commerciaux en provenance d'aucun autre pays ne sont actuellement exempts à 85 % de droits de douane.

Les États-Uniens s'en prennent au Canada dans une variété de secteurs, de manière systématique. Tout en poursuivant les négociations, nous faisons des pieds et des mains pour remédier à la situation. Une chose est certaine, cependant: nous refuserons tout accord désavantageux. Les accords que d'autres pays ont conclus sont beaucoup moins attrayants que celui que nous avons actuellement.

• (1545)

Adam Chambers: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Nous passons maintenant à M. Danko pour six minutes.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président, et bienvenue au comité des ressources naturelles, monsieur le ministre.

Le premier ministre met vraiment l'accent sur les minéraux critiques; le budget et notre comité aussi. Beaucoup de projets d'intérêt national portent sur l'extraction de minéraux critiques. Des témoins nous ont d'ailleurs dit que pour que le Canada continue à jouer un rôle de premier plan dans la transition mondiale vers un avenir axé sur l'électricité, les minéraux critiques sont incontournables.

J'aimerais donc d'abord savoir en quoi investir dans les minéraux critiques sera bénéfique pour l'avenir des Canadiens.

L'hon. Tim Hodgson: Je vais revenir à la réalité actuelle.

Comme l'a dit le premier ministre, nous sommes à un moment charnière, à un point de rupture économique. Pour une raison quelconque, les États-Unis ont décidé de bouleverser l'activité commerciale mondiale. Ils ont décidé de facturer l'accès à leur marché, ce qui représente un problème de taille pour bien des pays, en particulier le Canada, puisqu'aucune autre économie dans le monde n'est aussi intégrée à la leur.

Je sais que vous avez tous regardé l'échange où le président Zelensky s'est fait dire par le président Trump qu'il n'avait aucun atout en main et qu'il devait donc se plier aux volontés des États-Unis. Pour ma part, je m'efforce sans relâche d'éviter que le Canada se retrouve dans une telle posture. Voilà pourquoi je me tourne vers les minéraux critiques.

La réalité actuelle, c'est une transition de l'ordre mondial qui a suivi les accords de Bretton Woods et la chute du mur de Berlin, un monde unipolaire, à un monde autrement plus dangereux où des pays d'envergure qui ne sont pas des démocraties entendent soumettre le monde à leur volonté politique.

Certains de ces pays cherchent à monopoliser le marché de la production et de la transformation de minéraux critiques. C'est particulièrement évident depuis six mois, d'autant plus qu'un pays a décidé d'exercer un contrôle sur les exportations d'un certain nombre de minéraux critiques, ce qui entrave considérablement l'activité économique de beaucoup de nos alliés.

La vulnérabilité de l'Occident atteint un point critique. La bonne nouvelle pour le Canada, c'est qu'alors que tous nos alliés du G7 sont en pénurie de minéraux critiques et qu'il n'y en a pas sur leur territoire, nous, nous en avons. En misant sur une exploitation responsable, nous disposerons d'excellents atouts, mais j'y reviendrai. Nous disposerons des atouts nécessaires pour conclure les accords commerciaux voulus avec le reste du monde. Voilà ce qui fait toute l'importance des minéraux critiques. Ils sont essentiels à la transition vers la carboneutralité d'ici 2050; sans eux, elle ne se concrétisera jamais. Ils jouent par ailleurs un rôle déterminant dans la conjoncture géopolitique où évoluent les Canadiens. C'est pourquoi nous consacrons autant de temps à ce chantier.

Le premier ministre a d'ailleurs pris les choses en main. Je rappelle aux membres du Comité que cet été, au sommet du G7, à Kananaskis, le Canada a levé la main pour faire savoir qu'il allait régler le problème des chaînes d'approvisionnement en s'occupant d'établir une alliance sur l'achat de minéraux critiques, un club d'acheteurs. Il s'y est affairé assidûment pendant le reste de l'été et jusqu'à la rencontre des ministres de l'Énergie du G7, à la fin d'octobre. Je n'ai aucun mérite, mais mes collègues ici présents ont travaillé extrêmement dur. Nous avons annoncé 26 transactions avec nos alliés. Neuf pays distincts, dont tous nos alliés du G7, ont investi de l'argent dans des mines et des installations de transformation au Canada, de manière à alimenter notre pays et ses alliés en ressources.

Voilà qui ajoute à nos atouts. Je signale d'ailleurs que les États-Uniens contribuent à certains des investissements, ce qui nous dote d'atouts additionnels pour négocier dans cette conjoncture difficile, de manière à régler le cas des 15 % dont il a été question il y a un instant.

• (1550)

Ils veulent nos minéraux critiques, alors nous allons faire valoir nos atouts pour négocier l'accord le plus avantageux possible pour le Canada.

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre. Votre temps de parole est écoulé.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard (Jonquière, BQ): Je veux juste m'assurer, avant de débiter, que le ministre est branché sur le bon canal et entend la douce voix des interprètes, plutôt que ma voix rugueuse.

Est-ce que c'est le cas?

[Traduction]

L'hon. Tim Hodgson: Elle n'est pas aussi éloquente que la vôtre, monsieur Simard, mais je l'entends.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup.

Je vous remercie d'être présent, monsieur le ministre.

En faisant une revue de presse des derniers jours, j'ai vu des articles sur vous, le premier ministre et le greffier du Conseil privé, M. Sabia.

Quand il est question du pipeline entre l'Alberta et la Colombie-Britannique, j'ai l'impression que le gouvernement en est le promoteur. Je vous dis ça tout bonnement, car je suis un peu échaudé et chat échaudé craint l'eau froide. En effet, j'ai vécu toute la période du projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain, dans lequel le gouvernement a investi 34 milliards de dollars.

Ma question est simple. Pouvez-vous garantir aujourd'hui que le gouvernement fédéral ne sera pas le promoteur de ce nouveau pipeline?

L'hon. Tim Hodgson: Je vous remercie de votre question. Mon français n'est pas très bon, je vais répondre en anglais.

Mario Simard: C'est parfait. Merci.

L'hon. Tim Hodgson: Merci.

[Traduction]

Le gouvernement de l'Alberta a exprimé sa volonté d'être un promoteur. Il travaille à un projet qu'il entend présenter au printemps 2026. J'ignore de quoi il s'agira. On ne m'a rien communiqué à ce sujet jusqu'ici. Lorsque le projet sera soumis, il sera évalué comme n'importe quel autre projet, tout comme on le ferait au Québec.

Je vais dire les choses comme elles sont: le premier ministre nous a fixé un IRC, un indicateur de rendement clé. L'objectif du grand projet consiste à attirer 500 milliards de dollars en capitaux privés. C'est l'objectif. Attirer autant de capitaux privés créera de l'emploi et des débouchés tout en ouvrant des perspectives professionnelles aux personnes qui auront été tassées à cause de la guerre commerciale.

[Français]

Mario Simard: Je vais vous expliquer pourquoi je vous demande ça et vous dire ma préoccupation principale. J'ai déjà eu des rencontres avec vous et des gens du secteur minier. Je sais que vous êtes un gars de chiffres. Je vous ai déjà vu dans ces rencontres. Vous connaissez très bien la mécanique économique qui se cache derrière les projets.

Je regarde les plus grands acteurs et producteurs de sables bitumineux du Canada, dont l'Alliance Nouvelles voies, Canadian Natural, Synovus, l'Impériale et Suncor, qui représentent 80 % de la force de l'exploitation des sables bitumineux. Or cet ensemble d'entreprises appartient à 60 % à des intérêts américains.

Je vois donc difficilement comment on peut dire, d'une part, qu'il faut développer des infrastructures pour se sevrer du marché américain dans le contexte d'une guerre tarifaire et, d'autre part, qu'on est prêt à investir de l'argent public pour mettre en place des infrastructures qui vont aller dans le sens des intérêts américains.

De 2021 à 2024, ces entreprises pétrolières ont fait des profits records de 131 milliards de dollars. Quand on examine la répartition de ces sommes, 79,7 milliards de dollars, soit quasiment 80 milliards de dollars, sont partis du Canada, sont allés à l'étranger et n'ont pas été investis chez nous. Si on fait le calcul rapidement, sur 10 \$, 6 \$ s'en vont aux États-Unis.

Je m'explique difficilement comment on peut construire une infrastructure pipelinère et y mettre de l'argent public pour, par la suite, voir des entreprises étrangères rapatrier les profits aux États-Unis. C'est ça qui me fait peur.

● (1555)

[Traduction]

L'hon. Tim Hodgson: Je vous remercie de vos compliments.

Passons quelques chiffres en revue, à la lumière de la conjoncture présente. Il nous faut des atouts. Les États-Unis consomment 20 millions de barils de pétrole par jour. Ils affirment être une superpuissance énergétique, mais ils ne produisent que 12 millions de barils. Je vous laisse faire le calcul. Ils sont, net, un énorme importateur de pétrole.

Pour notre part, nous sommes, net, un énorme exportateur de pétrole. Nous en produisons cinq millions de barils par jour, dont quatre millions sont exportés aux États-Unis. Le Canada est leur principal fournisseur.

C'est un atout. Prenons la durée de vie des réserves de pétrole étatsuniennes: elle est d'environ sept ans. Ce n'est pas beaucoup. Celle du Canada, par contre, est d'environ 98 ans. Ce n'est pas rien. Nous avons des atouts.

Nous devons être en mesure de vendre ces ressources aux autres.

[Français]

Mario Simard: Je comprends. Votre calcul est imparable, monsieur le ministre, mais mon calcul l'est aussi. Même si nous possédons ces ressources, à la fin, elles sont quand même principalement entre les mains d'entreprises américaines. De plus, les profits sont principalement redistribués aux États-Unis.

Ce que je vois et ce que j'ai vu dans les dernières années, c'est qu'on a payé une infrastructure pipelinère qui a coûté 34 milliards de dollars. C'est le gouvernement qui a payé cette infrastructure, et les profits s'en sont allés aux États-Unis. C'est ça qui est épeurant pour les gens, aujourd'hui, quand ils voient un projet de pipeline.

[Traduction]

Le président: Veuillez garder votre réponse courte.

L'hon. Tim Hodgson: Je rappelle que les gouvernements provinciaux touchent des redevances sur le pétrole. Au Canada, les recettes fiscales comptent parmi les principales sources de revenus des gouvernements provinciaux et fédéral. Pour bâtir une économie indépendante, sûre et souveraine malgré la conjoncture mondiale difficile, c'est important.

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Passons maintenant à la deuxième série de questions, en commençant par M. Tochor, pour cinq minutes.

Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Vous aviez promis, au cours de la campagne, de rendre le Canada fort en jouant des coudes. Vous en souvenez-vous? Pourtant, avant même que la poussière des élections soit retombée, un contrat pluriannuel à hauteur de milliards de dollars a été accordé à des entreprises des

États-Unis, ce qui leur permet de venir marauder et piller les actifs stratégiques en recherche nucléaire des Laboratoires nucléaires canadiens. Avez-vous approuvé cette transaction?

● (1600)

L'hon. Tim Hodgson: C'est tout à fait inexact de caractériser le contrat de cette façon. Le...

Corey Tochor: Changeons d'approche, monsieur le ministre. Si ce n'est pas ce dont il s'agit, alors fournirez-vous au Comité les dates de chaque séance d'information à laquelle vous avez assisté au sujet de la décision dans ce dossier ainsi que tout document explicatif connexe que vous avez reçu?

L'hon. Tim Hodgson: Normalement, il y a une demande de propositions...

Corey Tochor: Je sais comment le marché a été accordé. Nous y reviendrons.

Cela dit, fournirez-vous ces documents à notre comité, oui ou non?

L'hon. Tim Hodgson: Ces documents sont préparés par une agence indépendante. Le Comité n'a pas la compétence pour...

Corey Tochor: Vous avez pourtant approuvé la transaction.

L'hon. Tim Hodgson: Je répète que le...

Corey Tochor: C'est bon. Passons à une autre question.

L'hon. Tim Hodgson: Non, laissez-moi finir. Laissez-moi finir de répondre à la question.

Tous les cadres de l'entité qui gère les activités en cause se trouvent au Canada, de même que 95 % des employés. Tous les employés sont au Canada.

Corey Tochor: C'est une entité étatsunienne.

L'hon. Tim Hodgson: Vous opposez-vous à ce qu'une entreprise étatsunienne exerce des activités au Canada? Je ne crois pas que ça cadre avec ce que les conservateurs...

Corey Tochor: Ça ne cadre pas avec l'idée de jouer des coudes sur laquelle vous venez de faire campagne.

L'hon. Tim Hodgson: « Jouer des coudes » veut dire bien des choses. Jouer des coudes, c'est miser sur...

Corey Tochor: Pensez-vous alors que c'était dans l'intérêt national?

L'hon. Tim Hodgson: Vous ne me laissez pas finir. Est-ce que je peux finir?

Corey Tochor: Non. Je ne dispose pas d'un temps illimité. Est-ce que c'est dans l'intérêt national?

L'hon. Tim Hodgson: Alors, s'il vous plaît, laissez-moi finir de répondre à la question.

Jouer des coudes, c'est négocier avec tous les pays, doubler nos exportations et proposer des options de rechange aux États-Uniens. C'est ce que nous sommes en train de faire.

Corey Tochor: Le Canada est un chef de file de la production d'isotopes médicaux, qui sauvent des vies. Or, des entreprises américaines feraient du maraudage aux Laboratoires nucléaires canadiens, ce qui risque de se traduire par un monopole. Le Bureau de la concurrence a d'ailleurs lancé diverses enquêtes à ce sujet.

Ne redoutez-vous pas que les États-Uniens s'arrogent un monopole sur ces isotopes qui sauvent des vies?

L'hon. Tim Hodgson: Encore là, vous présentez les choses...

Corey Tochor: C'est le Bureau de la concurrence.

L'hon. Tim Hodgson: ... comme du maraudage alors que ce n'est pas du tout le cas.

J'ai personnellement visité Darlington, où on fabrique les isotopes. La centrale appartient à une entreprise canadienne, Ontario Power Generation. J'ai visité les installations de Bruce Power, où on produit également de tels isotopes. Elles appartiennent à deux entités canadiennes, c'est-à-dire OMERS — le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario — et TC Énergie. Ce sont des entreprises canadiennes.

Corey Tochor: Alors pourquoi le Bureau de la concurrence re-doute-t-il la concession d'un monopole aux États-Uniens?

L'hon. Tim Hodgson: Le Bureau de la concurrence est un organisme indépendant. Il ne relève pas du ministère que je dirige. Il relève d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Corey Tochor: Les gens là-bas ont néanmoins des réserves.

L'hon. Tim Hodgson: Non, ils passent la transaction en revue. C'est normal.

J'ai passé ma vie dans l'univers des services bancaires d'investissement. C'est normal de passer les transactions en revue. Qu'une transaction soit soumise à une telle démarche ne suppose absolument rien de douteux. C'est la procédure habituelle.

Corey Tochor: Selon le plus récent rapport du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique, le premier ministre Carney détient des actions de BWXT, l'entreprise étatsunienne qui est le fer de lance de la prise de contrôle des Laboratoires nucléaires canadiens et qui, comme je l'ai déjà dit, fait elle aussi l'objet d'une enquête du Commissariat.

Comment les Canadiens peuvent-ils avoir l'assurance qu'on ne cherche pas à remplir les poches de quelqu'un à leur détriment?

L'hon. Tim Hodgson: Encore une fois, vous sous-entendez quelque chose qui n'a carrément rien de vrai.

Le premier ministre continuera de respecter intégralement les règles d'éthique, comme il le fait depuis toujours. À ce que je sache, il n'y a aucune incohérence dans ce qu'il fait. Personne au commissariat à l'éthique n'a dit quoi que ce soit qui permette d'affirmer ou de sous-entendre que le premier ministre serait en train de faire quelque chose de mal.

Corey Tochor: J'ai une dernière question.

Sur le plan des gros réacteurs nucléaires classiques, lequel du CANDU ou de l'AP1000 est à vos yeux le modèle le plus canadien?

L'hon. Tim Hodgson: C'est une question hypothétique.

Corey Tochor: Ils existent.

L'hon. Tim Hodgson: Si vous nous demandez si nous sommes favorables à ce que les promoteurs examinent les deux technologies, puis fassent un choix, je vous confirme que, oui, nous le sommes.

Corey Tochor: D'accord.

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Nous passons maintenant à M. McKinnon, qui dispose de cinq minutes.

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Je remercie le ministre et les fonctionnaires. Comme mes collègues, je vous souhaite la bienvenue au Comité aujourd'hui.

Je vais m'éloigner un peu du sujet. Je veux parler des arbres.

Comme on le sait, l'industrie forestière est un élément essentiel de l'économie canadienne, en particulier dans ma province, la Colombie-Britannique. Nous avons appris qu'il existe d'énormes possibilités de tirer parti des investissements dans le secteur forestier pour ce qui est du logement et de la construction durable.

Quelles mesures prenons-nous pour profiter de l'occasion et développer ce secteur?

• (1605)

L'hon. Tim Hodgson: Je vous remercie de votre question.

C'est quelque chose qui me tient à cœur. Comme vous le savez sans doute, lorsque j'étais un jeune adolescent, je vivais dans une ville forestière du nord de l'île de Vancouver. Je sais à quel point la foresterie est importante pour les petites villes de tout le pays.

Nous envisageons actuellement la possibilité de réoutiller le secteur forestier. Pour mettre les choses en contexte — je pense qu'il est vraiment important de comprendre le contexte —, je considère que le secteur des produits forestiers est comme le canari dans la mine de charbon.

Théoriquement, nous disposons d'un accord de libre-échange avec les Américains depuis l'époque de Brian Mulroney, un premier ministre conservateur, et de Ronald Reagan. Pendant tout ce temps, les Américains ont déclenché une guerre commerciale après l'autre contre le secteur des produits forestiers. Nous en sommes à la cinquième version de cette guerre commerciale. Chaque fois que nous nous adressons aux tribunaux en vertu de l'accord de libre-échange, ou à l'Organisation mondiale du commerce, nous gagnons, puis les Américains trouvent une autre excuse pour déclencher une nouvelle guerre commerciale.

Cette situation a eu des répercussions très importantes sur le secteur. Bien franchement, ce qui se passe actuellement dans les autres secteurs, les 15 % dont on a parlé, ce sont les Américains qui ont recours aux mêmes tactiques qu'ils utilisent pour les produits forestiers depuis 30 ans.

Nous dépendons fortement des exportations vers les États-Unis, en particulier dans le secteur forestier. Nous devons travailler fort pour réduire notre dépendance à l'égard des exportations de produits de base vers les États-Unis. C'est ainsi que nous bâtirons un Canada fort et que nous créerons des emplois stables.

Le premier ministre a parlé de deux façons de procéder. La première consiste à trouver de nouveaux marchés d'exportation pour notre bois massif. La deuxième, et la plus importante, consiste à construire ici, au Canada, pour utiliser davantage notre bois massif. Le programme Maisons Canada vise à faire passer le nombre annuel de mises en chantier d'environ 220 000 ou 240 000 à 500 000 d'ici la fin de la décennie. C'est un grand objectif.

Nous avons dit très clairement que, à mesure que nous nous rapprochons de cet objectif, nous aimerions que l'on ait recours aux maisons préfabriquées parce que leur construction est abordable. C'est ainsi que nous réduisons le coût du logement. Nous avons dit que les maisons préfabriquées seront construites en bois massif canadien.

Pour répondre à votre question, nous nous concentrons sur des provinces comme la Colombie-Britannique. J'ai passé du temps avec le ministre Parmar, qui est très concentré et qui a une vision commune avec la nôtre. Il faut aider le secteur des produits de base en bois massif à évoluer pour devenir un secteur du bois massif à valeur ajoutée afin de soutenir la mise en œuvre du programme Maisons Canada.

Il y a une semaine ou deux, j'étais à Castlegar, en Colombie-Britannique, où j'ai rencontré des représentants d'une entreprise fantasmagorique appelée Kalesnikoff, qui ressemble beaucoup à celle de Chibougamau dont vous avez parlé et que j'ai l'intention de visiter. Cette entreprise fait tout: elle coupe les arbres, elle les transforme en bois massif, puis elle utilise ce bois pour construire des maisons préfabriquées, ce qui réduit considérablement le temps et les coûts nécessaires à la construction d'une maison.

Si nous procédons ainsi, nous augmenterons considérablement la quantité de bois massif que nous utilisons au Canada. C'est ainsi que nous pouvons nous offrir plus que ce que quiconque peut nous prendre, et c'est ce sur quoi nous nous concentrons.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je vais poursuivre sur le secteur forestier avec vous.

Tout à l'heure, vous avez eu une petite passe d'armes avec mon collègue sur l'expression « *elbows up* ». En français, lever le coude, ça veut dire prendre un verre. Prendre un verre pour oublier, ce n'est pas ce que nous souhaitons aux gens du secteur forestier.

Je veux revenir sur quelque chose qui est assez essentiel. Il y a une proposition qui circule présentement. Elle a été formulée par des gens de Chantiers Chibougamau — vous venez d'en parler —, par des gens de Domtar et par les grandes centrales syndicales du Québec.

Vous savez que tout près de 12 milliards de dollars en droits compensateurs et antidumping dorment présentement à la frontière. La proposition de racheter une partie de ces sommes circulait. On sait que c'est une grosse bouchée pour le gouvernement, mais ces gens ont mis de l'eau dans leur vin. Ce qu'ils proposent au gouvernement aujourd'hui, c'est qu'à la fin de chaque mois, le gouvernement rachète 50 % des droits compensateurs et antidumping, leur permettant ainsi d'avoir encore accès au marché et de maintenir les emplois visés.

On le sait très bien, la filière forestière, c'est une chaîne: à partir du moment où on coupe un maillon de la chaîne, il est très difficile de maintenir l'ensemble de l'écosystème. La crainte de ces gens, c'est qu'on est en train de couper plusieurs maillons de la chaîne. Je trouve donc que c'est une proposition tout à fait acceptable et qui ne contrevient pas à nos accords commerciaux, parce qu'il y a déjà des fonds spéculatifs qui rachètent ces créances.

J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus. Que pensez-vous de cette proposition?

• (1610)

[Traduction]

L'hon. Tim Hodgson: Je vous remercie de votre question.

Nous sommes engagés dans des négociations difficiles avec les Américains. Il faut jouer aux échecs, et non aux dames.

Nous communiquons régulièrement avec les PDG de diverses grandes entreprises, les dirigeants d'entreprises familiales — et je le fais moi-même personnellement. Nous faisons affaire avec un certain nombre de syndicats, notamment au Québec, et avec les entreprises dont vous avez parlé. J'ai rencontré les représentants de ces entreprises vendredi dernier, et nous avons réfléchi à la façon de veiller à ce que les 1,2 milliard de dollars que nous avons déjà versés à l'industrie servent à les aider le plus rapidement possible.

L'une des choses sur lesquelles nous nous sommes concentrés est le soutien des liquidités. Nous avons déjà versé 700 millions de dollars en soutien des liquidités. Je vais rencontrer les dirigeants de toutes les banques commerciales ce soir pour parler de la nécessité de veiller à ce que cet argent soit versé le plus rapidement possible à toutes les entreprises qui en ont besoin. Je me suis personnellement engagé à le faire.

Selon les discussions qui ont eu lieu vendredi dernier, il y a des divergences d'opinions sur la question de savoir si l'achat des droits serait une bonne chose.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous passons maintenant à M. Martel.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, merci d'être avec nous aujourd'hui.

Je veux revenir au Bureau des grands projets. Vous savez que le Royaume-Uni a créé le Major Projects Authority pour superviser ses grands projets. Au début, il a échoué dans plusieurs dossiers à cause d'un manque de pouvoir et de suivi.

Comment le gouvernement canadien peut-il assurer que son Bureau des grands projets ne répétera pas ces mêmes erreurs?

[Traduction]

L'hon. Tim Hodgson: Le premier ministre est extrêmement expérimenté et il a investi des capitaux aux plus hauts niveaux partout dans le monde. Le greffier du Conseil privé, lui, est l'un des hommes d'affaires les plus avertis à avoir occupé ce poste. Je tiens à souligner qu'en plus d'avoir été PDG, il a également été chef de la direction financière, ce qui signifie qu'il était membre de la haute direction non pas d'une, ni de deux, mais de trois sociétés canadiennes de premier ordre. En outre, il a été PDG du deuxième régime de retraite en importance au pays qui investit des capitaux. Le chef de cabinet, lui, a géré les investissements dans les infrastructures du deuxième régime de retraite en importance au pays. Je pense que vous connaissez mon expérience.

Grâce à leur expérience, je suis sûr que ces gens savent mieux que n'importe quel gouvernement dans le monde comment faire construire des projets. Je tiens également à souligner qu'il est extrêmement important de choisir la bonne personne pour diriger les grands projets. Je crois que c'est la première ministre Smith qui a dit dans le *National Post* qu'elle ne pouvait pas trouver de meilleure personne pour diriger le Bureau des grands projets.

On jugera l'arbre à ses fruits, mais je pense que nous faisons ce qu'il faut et que nous choisissons les bonnes personnes pour régler les problèmes.

• (1615)

[Français]

Richard Martel: Monsieur le ministre, vous êtes venu au Saguenay. Vous avez vu que nous avons du potentiel pour commercialiser nos produits et que nous avons d'excellentes installations.

Pour que ma région prospère, elle a besoin de projets. Pour que ces projets se concrétisent, ils ont besoin d'investisseurs. Pour attirer ces investisseurs, l'environnement réglementaire doit être attirant. Pensez-vous que, présentement, le Canada a ça en main?

[Traduction]

L'hon. Tim Hodgson: Je pense que nous devrions examiner ce que disent les PDG. Nous devrions examiner ce que le PDG de Shell Global a dit, à savoir que c'est le moment le plus propice qu'il ait jamais vu pour investir au Canada. Nous devrions examiner ce que les PDG de Teck et d'Anglo American ont dit, soit que le Canada est un excellent endroit où investir.

J'ai visité l'usine de Rio Tinto, au Saguenay, qui investit, je crois, près de 3 milliards de dollars dans une nouvelle aluminerie parce qu'elle croit que le Canada est un excellent endroit où investir.

Lors de la réunion ministérielle du G7, nous avons annoncé que plusieurs de nos alliés du G7 investissaient dans l'usine de traitement du scandium au Saguenay parce qu'ils pensent que c'est un excellent endroit où investir.

[Français]

Richard Martel: On sait cependant qu'il est difficile d'obtenir un permis, que chaque projet de développement économique doit se dérouler dans les délais prévus et que, chaque fois que ce n'est pas le cas parce qu'on n'en voit pas la fin à cause de la réglementation, ça nous empêche d'être crédibles à l'international.

On parle de bureaucratie: est-ce qu'il va y avoir des mesures de ce côté-là?

[Traduction]

Le président: Il vous reste 30 secondes, monsieur le ministre.

L'hon. Tim Hodgson: L'objectif est qu'un projet proposé au Bureau des grands projets obtienne un document des conditions dans un délai de deux ans. Si nous atteignons cet objectif, nous serons les meilleurs de l'OCDE. Si on fournit ce genre de précisions à une personne qui investit des capitaux, elle sera ravie à l'idée d'investir des fonds.

Nous annonçons également l'objectif « un projet, une évaluation » en collaboration avec chacune des provinces. Permettez-moi de vous expliquer de quoi il s'agit. Dans le cas du projet Ksi Lisims, en Colombie-Britannique, le gouvernement provincial a approuvé ce projet il y a environ un mois, un lundi, à 16 heures. Le gouvernement fédéral, lui, l'a approuvé à 16 h 30.

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Pour conclure la présente série de questions, je cède la parole à M. Danko, qui dispose de cinq minutes.

John-Paul Danko: Merci encore, monsieur le ministre.

Je vais revenir au développement économique.

Vous avez parlé avec beaucoup d'éloquence du fait que nous nous trouvons actuellement à un tournant dans l'histoire du Canada et vous avez fait une évaluation assez franche des réalités géopolitiques auxquelles nous sommes confrontés.

Les ressources naturelles ont toujours été une pierre angulaire de l'économie canadienne depuis la fondation du pays. Ma question sur le développement économique est la suivante: quelle place les ressources naturelles occupent-elles dans la croissance économique future du Canada? Quelles possibilités s'offrent à nous, tant à l'échelle nationale qu'internationale, pour tirer parti des vastes ressources naturelles du Canada?

L'hon. Tim Hodgson: Ce que j'ai constaté en voyageant à l'étranger, et ce que mes collègues qui ont également voyagé à l'étranger m'ont dit, c'est que les autres pays souhaitent tous avoir ce que le Canada a à offrir. Qu'il s'agisse des entreprises du *Mittelstand*, à Berlin, qui ressentent la menace que représentent leurs chaînes d'approvisionnement incertaines, du point de vue des minéraux critiques et qui voient le Canada comme une solution... Qu'il s'agisse de notre gaz naturel liquéfié ou de n'importe laquelle de nos ressources, ces pays voient le Canada comme un partenaire commercial fiable et équitable. Ils voient le Canada comme un pays qui n'utilisera pas ses ressources énergétiques ou ses minéraux critiques à des fins politiques coercitives et qui partage leurs valeurs. Ce que j'entends sans cesse, c'est qu'ils veulent ce que le Canada a à offrir. Le Canada leur offre la diversité d'approvisionnement, la sécurité et la souveraineté qu'ils recherchent.

Je suis allé en Allemagne, où j'ai discuté avec des représentants de plusieurs grandes compagnies de services publics, et j'ai été vraiment frappé quand ils m'ont dit qu'ils dépendaient de Vladimir Poutine pour leur gaz naturel, mais que c'était une énorme erreur. Ils m'ont dit que leur économie s'était arrêtée au début de la guerre en Ukraine. Il leur a fallu beaucoup de temps pour s'affranchir de cette dépendance. On leur dit maintenant qu'ils doivent acheter leur gaz naturel liquéfié d'un autre fournisseur. Ils se sentent peut-être à l'aise d'acheter une partie de leur gaz naturel de ce fournisseur, mais ils ne veulent absolument pas en devenir dépendants.

Soit dit en passant, lorsque ces pays peuvent obtenir du gaz naturel liquéfié canadien, qui est produit plus écologiquement que tout autre gaz naturel liquéfié au monde — notre gaz naturel liquéfié a la plus faible intensité carbonique parmi tous les producteurs de gaz naturel liquéfié au monde, et il est produit en partenariat avec les Premières Nations —, ils disent: « Cela me plaît. Cette façon de faire correspond à mes valeurs. Si j'ai le choix entre deux fournisseurs, voilà celui auprès duquel je veux acheter. » Ce n'est qu'un exemple.

Je pourrais faire la même chose avec les minéraux critiques. Les autres pays veulent nous acheter nos minéraux critiques, et non ceux d'acteurs sans économie de marché qui les utiliseront pour exercer une coercition.

• (1620)

John-Paul Danko: Merci, monsieur le ministre.

Il ne nous reste que quelques minutes, alors je veux vous donner l'occasion d'ajouter tout ce que vous pensez avoir oublié de dire dans le cadre de la discussion.

L'hon. Tim Hodgson: Les temps sont durs, et nous devons trouver une façon de gagner la guerre commerciale. Or, cette guerre commerciale est aussi une occasion de mettre nos différends de côté, d'unir nos efforts et de restructurer l'économie canadienne afin que nous sortions plus fort de la crise. La clé de notre souveraineté, de notre sécurité et de notre santé économique réside dans notre capacité à diversifier l'économie du pays et à nous imposer comme fournisseurs de confiance auprès de nos alliés partout dans le monde.

C'est bon pour les Canadiens. Cela crée des emplois. Cela entraîne également des recettes fiscales et des redevances qui paient pour les services de garde à 10 \$ par jour, l'assurance-médicaments, le système de santé et l'éducation postsecondaire, que ce soit au collège communautaire ou à l'université. Ces ressources, lorsque nous les exploitons de la bonne façon, profitent au Canada, et je pense que c'est ce que souhaitent les Canadiens.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Je me demande si vous devez absolument arrêter à 16 h 30? C'est le temps qu'on vous avait accordé. Nous pourrions avoir une courte série de questions. Chaque membre disposerait de quelques minutes, si vous êtes d'accord. Nous allons...

• (1625)

L'hon. Tim Hodgson: Je suis au service du Comité. J'ai quelque chose de prévu tout à l'heure, mais je vais...

Le président: Allons-y avec une série de questions. Allons-y pour deux, deux et une. Qu'en pensez-vous?

Vous avez le temps de poser une question rapide, monsieur Tochor.

Corey Tochor: Merci beaucoup.

L'Agence internationale de l'énergie, qui avait d'abord affirmé que la demande mondiale de pétrole avait atteint un sommet, vient tout juste de faire marche arrière. Êtes-vous d'accord pour dire que la demande de pétrole n'a pas atteint un sommet?

L'hon. Tim Hodgson: Je regrette d'insister, mais je suis fondamentalement en désaccord avec vous sur ce point. L'Agence internationale de l'énergie ne fait pas de prédictions. Elle présente des scénarios.

Corey Tochor: Elle a fait marche arrière en affirmant que la demande de pétrole n'a pas atteint un sommet...

L'hon. Tim Hodgson: Non. Elle a ajouté des scénarios. J'ai lu le rapport. Plus que cela, je l'ai examiné. L'Agence présente des scénarios de carboneutralité, et elle en a ajouté d'autres. Elle a d'autres scénarios.

Corey Tochor: Très bien. Nous conviendrons d'être en désaccord sur ce point.

L'hon. Tim Hodgson: D'accord.

Corey Tochor: Le Bureau de la concurrence enquête actuellement sur l'attribution de la gestion des Laboratoires Nucléaires Canadiens à des entreprises américaines. Quel recours ces entreprises ont-elles en cas de décision défavorable du Bureau de la concurrence?

L'hon. Tim Hodgson: J'ai passé ma vie dans le domaine des fusions et des acquisitions. À ma connaissance, lorsque le Bureau de la concurrence rend une décision, il propose ce qu'on appelle des mesures correctives.

Le Bureau propose des mesures correctives. Il revient aux parties en cause de déterminer si elles acceptent ou non les mesures en question. Il peut s'agir du dessaisissement d'une partie de l'entreprise. D'autres mesures correctives sont possibles.

Les parties à une transaction devront décider si elles acceptent les mesures correctives proposées. Si elles ne les acceptent pas... Je ne suis pas l'Agence. C'est l'Agence qui s'en occupe. Je suppose que...

Corey Tochor: J'aimerais vous poser une autre question, rapidement.

Lorsque le Bureau de la concurrence a commencé son enquête, le transfert de la gestion des laboratoires nucléaires a été retardé, ce qui a forcé le gouvernement à payer pour assurer indéfiniment une gestion temporaire des laboratoires. Combien cette erreur de calcul — qui a mené à une enquête du Bureau de la concurrence — a-t-elle déjà coûté aux contribuables?

Le président: Il ne reste qu'une minute.

L'hon. Tim Hodgson: Il y a une disposition pour retarder la prise de contrôle jusqu'à ce que, je crois...

Corey Tochor: Je veux seulement savoir combien ça a coûté, quoique...

L'hon. Tim Hodgson: Ça n'a rien coûté jusqu'à maintenant.

Corey Tochor: Ça n'a rien coûté aux contribuables?

L'hon. Tim Hodgson: Non, ça ne coûtera rien d'ici le mois de mars... si j'ai bien compris. Je pense que je devrais céder la parole à mon sous-ministre...

Le président: Ce sera...

Corey Tochor: Une réponse écrite suffira...

Le président: ... pour un peu plus tard. Les hauts fonctionnaires sont avec nous pendant une heure.

Monsieur McKinnon, vous n'avez que deux minutes.

Ron McKinnon: Merci, monsieur le président.

J'ai tellement de questions et si peu de temps. Parlons de réconciliation économique. Comme vous le savez, et comme nous le savons tous, c'est une priorité pour notre gouvernement, et c'est extrêmement important pour le Canada. Pouvez-vous, en deux minutes, nous dire en quoi votre travail favorise la réconciliation économique avec les peuples autochtones?

L'hon. Tim Hodgson: Merci de la question.

C'est quelque chose qui me tient vraiment à cœur. En tant qu'ancien président d'Hydro One, j'ai été témoin des effets positifs d'une réconciliation économique bien orchestrée. Je suis d'avis que la réconciliation économique, voire même la mobilisation et la réconciliation en général, ne ralentit pas les projets. Au contraire, elle les accélère. Je l'ai vu de mes propres yeux quand je travaillais pour Hydro One. Nous construisions plus de lignes de transport en Ontario que n'importe où ailleurs en Amérique du Nord parce que nous travaillions en partenariat avec les Premières Nations.

Pour répondre précisément à votre question, le gouvernement offre aux peuples autochtones une occasion sans précédent de contribuer à la croissance économique du pays en faisant du Conseil consultatif autochtone l'un des cinq piliers de la réconciliation. Il s'agit de montrer notre volonté d'encourager toutes les formes de réconciliation, en particulier la réconciliation économique. L'ajout du Programme de garantie de prêts pour les Autochtones de 10 milliards de dollars, dont nous avons doublé l'enveloppe dans le dernier budget, ouvrira des débouchés insoupçonnés pour les Premières Nations.

J'ai rencontré le chef Campbell à Woodfibre et découvert ce que le projet apportera à sa communauté. J'ai rencontré la cheffe Nyce de la Première Nation Haisla et découvert en quoi le projet profitera à sa communauté. J'ai rencontré la cheffe Eva Clayton de la Première Nation Nisga'a, qui m'a expliqué les retombées pour la sienne. J'ai rencontré les chefs à Timmins et à Crawford. La nouvelle du renvoi du projet a été accueillie par une ovation debout de la part des quatre Premières Nations concernées, car celles-ci sont conscientes des répercussions positives du projet pour leurs collectivités.

• (1630)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous allons terminer avec M. Simard, pour une minute environ. Il reste juste assez de temps pour une question et une réponse rapides.

[Français]

Mario Simard: Monsieur le ministre, selon moi, la décarbonation de l'économie se compare à suivre un régime. Il y a un principe assez simple à comprendre: quand on fait un régime, on ne mange pas de poutine. De la poutine de régime, ça n'existe pas.

Je pense qu'il est tout aussi impossible d'avoir du pétrole à faible intensité carbonique et que c'est un peu une chimère. Même des entreprises pétrolières sont venues nous dire qu'elles y croyaient plus ou moins. Or le budget prévoit des fonds pour le projet Pathways Plus.

Je me demande donc si le gouvernement fonde son processus de prise de décisions sur des informations claires, parce que, même pour le secteur pétrolier, cela semble être nébuleux. Il ne semble pas y avoir eu d'analyse de rentabilité pour un pétrole à faible intensité carbonique. Faut-il y voir une intention du gouvernement qui va se transformer en fiasco?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, monsieur le ministre.

L'hon. Tim Hodgson: Je vais commencer par dire que j'aime beaucoup la poutine. Je ne dirai jamais non à une poutine.

Je donnerai l'exemple de mon passage en Allemagne, un pays très respectueux de l'environnement. Les Allemands m'ont affirmé sans détour que le gaz naturel liquéfié est pour eux un carburant de transition. Du même coup, ils ont précisé sans ambiguïté qu'en raison des enjeux de sécurité nationale, de l'IA et de l'explosion des besoins en électricité causée par l'essor de l'IA, ils auront besoin de beaucoup plus de gaz naturel liquéfié, et ce, pendant plus longtemps. S'ils en ont besoin davantage et pour plus longtemps, ils aimeraient l'acheter du Canada, car nous produisons le gaz naturel liquéfié à la plus faible intensité en carbone au monde. À mon avis, si nos alliés comptent l'utiliser, qu'ils le veulent et que nous offrons

ce qu'il y a de mieux sur la planète, les Canadiens s'attendent à ce que nous en profitions.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Merci aussi à mes collègues pour une première heure très stimulante.

Monsieur le ministre. Nous allons vous laisser partir. Nous accueillerons vos fonctionnaires pendant la deuxième heure.

Chers collègues, la séance est suspendue.

• (1630)

(Pause)

• (1640)

Le président: Nous reprenons la séance.

Pour le deuxième groupe de témoins, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à d'autres fonctionnaires du ministère. Nous accueillons Isabella Chan, sous-ministre adjointe principale, Secteur des terres et des minéraux. Bienvenue, je suis heureux de vous revoir.

Nous accueillons également Glenn Hargrove, sous-ministre adjoint. Monsieur Hargrove, je suis heureux de vous revoir.

Merci à tous de vous joindre à nous.

Nous allons maintenant passer à la série de questions. Nous n'avons pas de déclaration.

Monsieur Chambers, nous commençons par vous.

Adam Chambers: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de comparaître devant le Comité. C'est toujours un plaisir d'accueillir des fonctionnaires.

Je voulais revenir sur les quelques questions que j'avais pour le ministre, mais en ce qui concerne le processus du Bureau des grands projets. Parmi les projets annoncés jusqu'à maintenant, savez-vous s'il y en a qui ont fait l'objet d'un filtre anti-conflits d'intérêts?

Jeff Labonté (sous-ministre délégué, ministère des Ressources naturelles): Selon la loi, lorsqu'un projet est envisagé pour recevoir une désignation, un filtre anti-conflits d'intérêts est imposé, ainsi qu'un examen de sécurité et une évaluation.

Adam Chambers: Je suis désolé. Je vais préciser ma question. Parmi les décisions qui ont été prises, certaines ont-elles été soumises à un filtre anti-conflit d'intérêts pour empêcher quelqu'un d'être informé du projet ou de la décision? En règle générale, si un filtre anti-conflits d'intérêts s'applique et qu'une personne ne doit rien savoir, le document précise que la décision est assujettie au filtre en question et qu'elle ne peut être communiquée ni à la personne ni à son bureau.

Jeff Labonté: À la fonction publique, lorsqu'un filtre anti-conflit d'intérêts est appliqué à une personne en particulier, la pratique habituelle veut que ce soit indiqué dans le document d'information.

Adam Chambers: Je suppose que la question à poser est la suivante: en ce qui concerne les projets annoncés à ce jour, certaines personnes ont-elles été privées d'accès aux projets ou aux décisions?

Jeff Labonté: Je ne peux pas parler précisément de l'un ou l'autre des projets, mais je dirai simplement que si une personne en particulier ne peut pas avoir accès à l'information, cette personne ne pourra accéder à aucun des projets visés par le filtre. Les filtres varient selon les personnes et les niveaux. Je suis certain que vous connaissez le principe. On retrouve les mêmes responsabilités dans la Loi sur les conflits d'intérêts.

Adam Chambers: Tout à fait.

Je vais être plus précis. Je parle du projet Ksi Lisims. Ce projet a-t-il été soumis au processus qui permet à toutes les personnes concernées de prendre connaissance de l'information, y compris le Cabinet du premier ministre et le premier ministre?

Jeff Labonté: À ma connaissance, les projets ont été présélectionnés et évalués par des fonctionnaires de différents ministères. L'information a été transmise au comité visant à bâtir le Canada, où elle a fait l'objet de discussions entre...

Adam Chambers: À votre connaissance, le projet n'est visé par aucun filtre éthique au sein du Cabinet du premier ministre?

Jeff Labonté: Je ne m'occupe pas du filtre au Cabinet du premier ministre, alors...

Adam Chambers: Je sais, mais vous le sauriez s'il y avait un filtre, puisque vous devez savoir à qui vous ne devez pas parler.

Jeff Labonté: Il y a quelqu'un au Bureau du Conseil privé qui s'occupe du processus. Je pense que c'est le bon endroit. C'est cette personne qui détermine si le projet est visé ou non, ou quoi que ce soit, d'ailleurs...

Adam Chambers: Je suppose que tout ce que je demande, c'est la confirmation que ce projet n'est pas, à votre avis ou à votre connaissance, visé par le filtre.

Jeff Labonté: Je n'en sais pas plus sur ce projet particulier.

Adam Chambers: Très bien. Voilà qui est utile.

Ainsi, on pourrait dire que même dans le cas de votre propre ministère et de votre propre ministre, aucun des projets n'a donné lieu à des conflits d'intérêts le concernant. Est-ce exact?

Jeff Labonté: C'est exact.

Adam Chambers: D'accord.

Je vais poursuivre dans la même veine que les questions que j'ai posées au ministre au sujet de ce que nous appelons l'interdiction des pétroliers. Je crois comprendre que des discussions sont en cours avec la province, comme l'a indiqué le ministre. Certains d'entre vous sont peut-être même au courant de ces conversations. L'interdiction des pétroliers fait-elle partie des négociations?

Jeff Labonté: Je crains que nous ne puissions pas vraiment parler de ce qui figure à l'ordre du jour des négociations avec l'Alberta ou toute autre province.

Adam Chambers: D'accord.

Si le pétrole devait atteindre la côte Ouest, de quelle façon s'y rendrait-il? Il ne va pas se téléporter.

Jeff Labonté: Eh bien, pour tout dire, le pétrole quitte déjà la côte Ouest grâce au projet Trans Mountain.

Adam Chambers: En auriez-vous plus ou en permettriez-vous plus...?

• (1645)

Jeff Labonté: Dans le cadre du projet Trans Mountain, le pétrole quitte l'installation de Westridge à Burnaby, en Colombie-Britannique. De là, il passe de la côte Ouest...

Adam Chambers: Permettriez-vous une augmentation du volume?

Jeff Labonté: Ce n'est pas à moi de décider. Le projet en cours en Colombie-Britannique exporte du pétrole depuis l'installation de Westridge à Burnaby...

Adam Chambers: Hypothétiquement, on pourrait soustraire quelque chose à l'interdiction des pétroliers.

Jeff Labonté: Je ne peux pas vraiment parler de projets hypothétiques.

Adam Chambers: Très bien.

À la question au sujet de la demande de pétrole qui a atteint un sommet, j'ai remarqué que le ministre... Est-ce que Ressources naturelles Canada sait si la demande mondiale de pétrole a atteint un sommet? Je suppose que vous avez une opinion.

Michael Vandergrift (sous-ministre, ministère des Ressources naturelles): Nous suivons ces études de très près. Nous avons remarqué avec beaucoup d'intérêt le rapport de l'Agence internationale de l'énergie et, comme le ministre l'a souligné, les scénarios révisés qui s'y trouvent. Ces scénarios orientent le travail que nous faisons.

Adam Chambers: Avez-vous un point de vue à ce sujet? Si le gouvernement envisage d'augmenter la production et la vente de combustibles fossiles conventionnels, on peut supposer qu'il est en mesure de dire si, selon lui, la demande de pétrole a atteint son apogée et s'il est possible de répondre à cette demande?

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

Adam Chambers: Est-ce que Ressources naturelles Canada a un point de vue à ce sujet?

Michael Vandergrift: Nous comprenons que divers scénarios sont possibles.

Adam Chambers: D'accord. Il est donc possible que la demande de pétrole n'ait pas atteint son apogée. Est-ce bien ce que vous dites?

Michael Vandergrift: Les gens présentent divers scénarios de ce à quoi l'avenir pourrait ressembler.

Le président: Merci à vous deux.

Adam Chambers: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Guay, pour six minutes.

Allez-y, monsieur Guay.

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je suis heureux de vous voir tous. Je vous remercie du travail que vous faites.

Madame Chan, ma question s'adresse à vous.

J'ai participé à de nombreuses réunions avec différents intervenants du secteur minier pour discuter des minéraux critiques, et de nombreux témoins ont comparu devant le présent comité. Ces gens nous ont dit que leur principal problème n'est pas la délivrance de permis, mais plutôt le financement des différentes phases de développement, certaines phases étant plus difficiles que d'autres à financer. Ils ont parlé des besoins en infrastructures, parce que, bien souvent, les projets sont réalisés dans des régions très éloignées. Ils ont aussi parlé des besoins en énergie.

Quels types de services et de mesures d'aide offrons-nous aux promoteurs de ces projets miniers pour les aider à obtenir les capitaux dont ils ont besoin ou à répondre à leurs besoins en matière d'infrastructures et d'énergie?

Isabella Chan (sous-ministre adjointe principale, Secteur des terres et des minéraux, ministère des Ressources naturelles): Je vous remercie de la question.

Je vais commencer par la question du financement et la difficulté à lever des capitaux de nos jours. Parmi les principaux défis, il y a notamment la grande volatilité des prix et les pratiques qui ne reposent pas sur les lois du marché. Comme le ministre l'a laissé entendre, c'est la raison pour laquelle le premier ministre, sous la présidence canadienne du G7, a annoncé une alliance pour la production de minéraux critiques. L'objectif est de mettre en commun la demande et d'aider à mener les projets à terme.

Plusieurs projets ont déjà été annoncés dans le cadre de l'alliance de production du G7, y compris des ententes d'écoulement conclues par le Canada et d'autres pays. Ces ententes permettent de s'attaquer directement au problème de la volatilité et de s'assurer que ces projets puissent être menés à terme.

Pour ce qui est des infrastructures, le Canada a la chance d'avoir d'importantes réserves partout au pays, mais ces nombreux gisements se trouvent souvent dans des régions éloignées. Voilà pourquoi en 2022, dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, nous avons lancé le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques, qui est assorti d'un budget de 1,5 milliard de dollars. Nous avons déjà annoncé pour plus de 300 millions de dollars de projets visant à construire non seulement des routes, mais aussi des infrastructures pour les énergies propres, dont une ligne de transmission.

Quelques projets ont déjà été annoncés. Il y a notamment le projet d'autoroute de la Colombie-Britannique pour faciliter les projets miniers dans le Triangle d'or. Il y a aussi le projet de connexion au réseau entre la Colombie-Britannique et le Yukon, qui soutiendra également certains projets miniers au Yukon.

Nous espérons donc que ces investissements au titre du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques et notre présidence du G7 contribueront à soutenir l'industrie minière.

Merci.

Claude Guay: Merci.

J'ai une autre question pour vous, si vous le voulez bien.

Nous venons d'annoncer, dans le budget de 2025, que nous allons ajouter le bismuth, le césium, le chrome, la fluorine, le germanium, l'étain et le tungstène à la liste d'admissibilité au crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques afin d'aider à lancer plus de projets. Pouvez-vous nous dire pourquoi nous faisons cela, puis expliquer comment cette mesure sera utile?

• (1650)

Isabella Chan: Tout d'abord, nous avons déjà le crédit d'impôt pour l'exploration minière, qui s'applique à 15 % des frais d'exploration en général. Il s'agit d'un crédit d'impôt non remboursable de 15 % sur les frais d'exploration admissibles. Or, nous constatons que de nombreux minéraux critiques ont besoin d'un soutien supplémentaire en raison de ce que je disais tantôt au sujet de la volatilité des prix et des pratiques qui ne reposent pas sur les lois du marché.

Voilà pourquoi, dans le cadre de la stratégie, nous avons aussi lancé le crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques, qui est différent du crédit d'impôt pour l'exploration minière. Le crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques est un crédit d'impôt non remboursable de 30 % pour les minéraux critiques inscrits sur la liste dont vous avez parlé, monsieur Guay. Ce crédit d'impôt est harmonisé aux incitatifs fiscaux de cinq provinces et vise à soutenir les projets d'exploration et ainsi mettre en œuvre un plus grand nombre de projets d'exploitation de minéraux critiques.

Claude Guay: Merci.

Monsieur Hargrove, je crois que ma prochaine question s'adresse à vous.

Dans le budget, nous avons 500 millions de dollars qui seront administrés par Ressources naturelles Canada pour aider le secteur forestier à se diversifier. Nous connaissons tous les défis auxquels cette industrie est confrontée.

Quel genre de transformation prévoyons-nous soutenir avec ces 500 millions de dollars au cours des prochaines années?

Glenn Hargrove (sous-ministre adjoint, ministère des Ressources naturelles): Ce financement appuiera un éventail de programmes. En gros, il soutiendra des projets d'investissement dans l'innovation et le réoutillage des usines afin de les faire avancer dans la chaîne de valeur. Cela contribuera à leur automatisation et à la fabrication des composants requis pour les projets de construction préfabriqués et modulaires dont le ministre a parlé plus tôt.

Il y a aussi des fonds pour la recherche et le développement de nouveaux produits et procédés. Il y a des fonds pour des projets pilotes pour l'utilisation de bois massif dans ces types d'applications, ce dont le ministre a aussi parlé. Il y a des fonds pour accroître la participation des groupes autochtones dans le secteur forestier et leur ouvrir des débouchés. Il y a aussi des fonds pour soutenir le développement des marchés étrangers et différents types de projets internationaux dans le secteur forestier, ainsi que pour améliorer les données et la surveillance concernant les ressources forestières.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Monsieur le sous-ministre, tout à l'heure, j'ai posé au ministre une question sur le projet Pathways Plus, qui se retrouve également dans le budget. Le ministre a abondamment parlé d'un voyage qu'il a fait en Allemagne.

Moi aussi, j'aimerais lui parler du voyage que j'ai fait avec M. Wilkinson en Allemagne, où nous avons visité les locaux de Siemens. Lorsque nous avons parlé de stratégies de captage et de stockage du carbone avec les gens de Siemens — qui sont à mon avis très fiables —, ils nous ont dit que tout cela était très bien, mais qu'ils ne croyaient pas que des gouvernements allaient sérieusement se lancer dans une telle aventure, car le risque technologique était trop élevé.

Pour investir de l'argent dans des stratégies de captage et de stockage de volumes si élevés de carbone, je suppose que vous avez des analyses scientifiques vous démontrant que c'est réalisable. Je suppose que votre processus décisionnel repose sur l'expertise de gens qui ont démontré que ces stratégies sont réalisables.

Encore une fois, je vous dis cela parce que la plupart des spécialistes que nous avons reçus au Comité dans le cadre d'une étude que nous menions sur le sujet nous ont dit qu'il était irréaliste de vouloir appliquer de telles stratégies à des volumes de carbone si élevés. Peut-être pouvez-vous nous rassurer.

Michael Vandergrift: Je vous remercie de cette importante question.

La technologie de captage et de stockage du carbone est importante pour le Canada. Neuf projets commerciaux sont en cours au pays. Au ministère, nous avons investi beaucoup dans la recherche et le développement pour faire avancer ces technologies. Nous sommes convaincus que Pathways Plus est un bon projet, qui nous permettra d'atteindre des objectifs importants à cet égard.

• (1655)

Mario Simard: J'aimerais simplement savoir sur quelle expertise se base votre processus de décision. Je suppose que le ministère possède des analyses à ce sujet. Il serait peut-être bénéfique, dans l'intérêt du Comité, que vous puissiez lui transmettre ce type d'analyse, qui nous démontre que ces projets sont réalisables et rentables.

Ce type d'analyse existe-t-il?

Jeff Labonté: On pourrait parler du processus qui soutient les projets de captage et de stockage du carbone. Ce sont les entreprises qui prennent la décision de concevoir et de réaliser les projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce n'est pas nous qui approuvons les projets de l'industrie.

Toutefois, à notre ministère, il se fait beaucoup de recherche relativement à ces technologies et à d'autres technologies liées au captage du carbone, dans le contexte de la gestion du carbone. Il y a donc d'autres technologies. Nous avons un programme d'innovation de 319 millions de dollars qui...

Mario Simard: Monsieur Labonté, vous allez peut-être comprendre la raison pour laquelle je suis perplexe. Vous venez de me dire que ce sont les entreprises qui en feront la démonstration. Vous allez donc soutenir financièrement des entreprises qui doivent vous faire la démonstration que le captage et le stockage du carbone fonctionnent. Toutefois, je vois des lignes dans le budget pour le captage et le stockage du carbone. Je ne sais pas si c'est moi qui suis méfiant, mais cela m'apparaît incongru.

J'ai fait des démarches pour une entreprise de ma région, qui est Rio Tinto, sur l'aluminium carboneutre, et j'ai vu le cahier de charges qui leur était demandé, qui était très pesant. Je ne peux pas croire que vous n'avez pas d'information et que vous laissez cela entre les mains des entreprises alors qu'une ligne se trouve dans le budget pour dire que le gouvernement fédéral va financer le cap-

tage et le stockage du carbone et que les entreprises disent que c'est faisable.

Pourtant, des spécialistes sont venus témoigner ici pour nous indiquer que, pour les volumes de carbone dont il est question, cela leur apparaissait comme étant une chimère. Je trouve ça quand même assez étonnant.

Michael Vandergrift: Un processus est appliqué pour le crédit d'impôt. Les compagnies doivent nous fournir le plan de leur projet, et nous avons des experts qui évaluent ces plans pour déterminer si une compagnie et son projet sont prêts et si le crédit d'impôt est admissible pour ce projet.

Mario Simard: Savez-vous à quoi cela me fait penser? Pendant la pandémie, vous aviez mis en place le Fonds de réduction des émissions pour soutenir le secteur gazier et pétrolier. Un an et demi plus tard, vous êtes revenu ici, au Comité, pour nous dire que, finalement, vous n'aviez pas réduit les émissions, mais que vous aviez réussi à augmenter la production. Personnellement, ma crainte, c'est que vous agirez de la même manière avec le captage et le stockage du carbone: vous reviendrez dans deux ou trois ans en disant que vous avez donné beaucoup d'argent au secteur pétrolier et que, finalement, vous n'avez pas capté d'émissions, mais que vous avez permis d'augmenter la production. C'est un peu stérile, tout ça, non?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

[Français]

Jeff Labonté: Il s'agit d'un crédit d'impôt. Nous ne donnons pas d'argent directement aux compagnies, mais certains éléments sont admissibles pour...

Mario Simard: Si vous me donnez un crédit d'impôt, vous me donnez de l'argent. Je peux vous l'assurer.

Jeff Labonté: Oui, si vous voulez.

Certaines activités sont admissibles à un crédit d'impôt, mais les entreprises doivent faire une demande auprès de l'Agence du revenu du Canada. Elles doivent atteindre un certain seuil de réduction des émissions pour obtenir un crédit d'impôt. Il y a des éléments à vérifier pour s'assurer que les seuils de réduction ont été atteints.

Mario Simard: Merci, monsieur Labonté.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Simard et monsieur Labonté.

Chers collègues, nous allons maintenant passer à la deuxième série de questions, en commençant par M. Tochor, qui sera suivi de M. Hogan et de M. Simard.

Monsieur Tochor, vous avez cinq minutes.

Corey Tochor: Des employés de Ressources naturelles Canada ont-ils été détachés auprès du Bureau des grands projets?

• (1700)

Jeff Labonté: Oui, nous avons quelques employés — quatre, je crois — qui ont été détachés au Bureau des grands projets.

Corey Tochor: Parmi les projets renvoyés au Bureau des grands projets, y en a-t-il qui avaient des permis de Ressources naturelles Canada en suspens?

Jeff Labonté: La principale responsabilité du ministère des Ressources naturelles en matière de réglementation des activités relève de la Loi sur les explosifs. Je ne sais pas si l'un ou l'autre des projets comportait des demandes de permis en suspens pour l'utilisation d'explosifs.

Corey Tochor: A-t-on demandé à Ressources naturelles Canada de contribuer à l'une ou l'autre des listes de renvoi du Bureau des grands projets?

Jeff Labonté: Oui, absolument. Le processus d'évaluation des projets fait appel à tous les ministères susceptibles de contribuer de manière importante à l'évaluation d'un projet, que ce soit sur le plan économique ou réglementaire ou encore pour gérer la participation des Autochtones ou les relations avec eux. Cela inclut notamment Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada, Transports Canada, le Bureau du Conseil privé, ainsi que Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Corey Tochor: Je change de sujet pour revenir à Chalk River et aux laboratoires nucléaires, parce que je pense que c'est la question qui préoccupe le plus la communauté nucléaire au Canada en ce moment.

En ce qui concerne le nouveau contrat pour la gestion des Laboratoires nucléaires canadiens à titre d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, quelles exigences en matière de contenu canadien a-t-on prévues pour veiller à ce que les entreprises américaines qui gèrent l'un des actifs scientifiques les plus importants du Canada le fassent de manière à ce que le Canada y soit aussi gagnant que possible?

Michael Vandergrift: Ce contrat a été géré par Énergie atomique du Canada limitée, qui est une société d'État indépendante dotée d'un conseil d'administration indépendant. L'agence a mené un processus d'approvisionnement concurrentiel, et c'est à elle qu'il revenait de décider d'attribuer ou non le contrat en fonction des résultats de ce processus concurrentiel.

Corey Tochor: Le gouvernement du Canada pourrait toutefois intervenir. Lorsqu'il est question d'une entité étrangère qui menace notre souveraineté et certaines de nos technologies, le gouvernement canadien peut intervenir.

Michael Vandergrift: Ce projet a été mené par Énergie atomique du Canada limitée conformément à ses critères.

Corey Tochor: Le gouvernement ne peut donc rien faire pour empêcher les Américains de prendre le contrôle de nos laboratoires nucléaires. J'ai du mal à croire que cela.

J'aimerais céder mon temps de parole à Jonathan Rowe, s'il vous plaît.

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC): Monsieur le président, j'aimerais proposer la motion suivante, dont l'avis a été donné le 17 octobre 2025 par la députée Shannon Stubbs:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur la décision d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et du gouvernement libéral d'accorder un contrat, estimé à environ 1,2 milliard de dollars par année, à un consortium entièrement composé d'entreprises américaines pour la gestion des Laboratoires nucléaires canadiens, et que, dans le cadre de cette étude:

- a) il tienne au moins trois réunions;
- b) il invite le ministre des Ressources naturelles à se présenter seul pendant une heure;
- c) il invite les représentants appropriés d'EACL, y compris Fred Dermarkar, président et chef de la direction;
- d) il invite les représentants appropriés de Ressources naturelles Canada;

e) il invite les représentants appropriés du Secrétariat du Conseil du Trésor;

f) il invite tout autre témoin que le Comité juge approprié; et

g) il ordonne la production de tous les mémoires, notes d'information, courriels, messages textes, messages instantanés, comptes rendus de conversations et tout autre document pertinent lié à cette décision en la possession d'EACL, de Ressources naturelles Canada, de tout cabinet ministériel, du Secrétariat du Conseil du Trésor, du Bureau du Conseil privé et du Cabinet du premier ministre, et que ces documents soient transmis à la greffière du Comité, dans les deux langues officielles, non caviardés, dans un délai de trois semaines suivant l'adoption de la présente motion.

Je vais m'éviter l'embarras d'essayer de lire la motion dans l'autre langue.

Le président: Merci, monsieur Rowe.

Chers collègues, comme vous le savez, nous allons maintenant discuter de cette motion, en commençant par M. Tochor, qui sera suivi de M. Guay et de M. Danko.

Corey Tochor: Merci, monsieur le président.

Messieurs les membres du comité, je pense qu'il y a un peu une tentative de camouflage dans ce que nous avons entendu aujourd'hui. Un groupe entièrement américain sera responsable de nos laboratoires nucléaires au Canada, ce qui inclut toute la recherche et toutes les percées technologiques que nous avons réalisées avec les isotopes médicaux. Nous avons à cet égard des préoccupations qui devraient alarmer tous les Canadiens. Il y a par exemple le fait que le Bureau de la concurrence a mené une enquête et a conclu que cela créerait un monopole sur nos isotopes médicaux, qui seraient contrôlés par un autre pays. Nous avons entendu dire qu'il est impossible d'arrêter le processus, que cela relève d'Énergie atomique du Canada limitée et que le gouvernement n'y a rien à voir, mais on parle ici de l'argent des contribuables. On parle de technologies canadiennes dont la gestion est sur le point d'être transférée aux Américains pour leur propre bénéfice plutôt que pour le nôtre. Ce point est en soi déjà suffisant pour mériter qu'on se penche sur la question, et c'est sans oublier les autres points qu'on étudierait de plus près.

Nous ne savons pas combien tout cela a coûté. C'est un grand trou noir. Le montant est gardé secret. Parle-t-on de 1 milliard de dollars par année? De 2 milliards de dollars? Nous avons entendu plus tôt aujourd'hui que le ministre n'y voit pas de problème et que le retard dans la passation de la responsabilité de la gestion conformément à ce contrat n'a rien coûté aux contribuables. Cependant, des dénonciateurs et des sources ont dit qu'il y a des dizaines de millions de dollars en jeu et qu'on a dû faire approuver des mesures provisoires de toute urgence pour assurer la gestion en attendant la prise de contrôle par les Américains. C'est quelque peu préoccupant.

Il y a par exemple des cellules de haute activité qu'on ne peut pas juste laisser sans surveillance. Des entrepreneurs se font demander ou ordonner de poursuivre certaines activités pour des raisons de sécurité. Combien ces entrepreneurs sont-ils payés? Lorsque les ministres disent qu'il n'y a pas de coûts supplémentaires pour ce retard, c'est manifestement faux.

Je vais revenir à ce que font les Laboratoires nucléaires canadiens. C'est là que se fait la recherche de pointe sur les technologies nucléaires au Canada. Je suis heureux que le gouvernement ait récemment constaté les avantages du nucléaire et qu'il ait dit de bons mots sur l'importance de cette ressource stratégique pour le Canada. Cette ressource stratégique est toutefois créée par les Laboratoires nucléaires canadiens, et nous donnons à des entreprises américaines la responsabilité de gérer ces derniers. Cela a de profondes répercussions sur la sécurité énergétique du pays, sur sa souveraineté en matière d'isotopes médicaux, ainsi que sur l'avenir de la recherche nucléaire au Canada.

L'étude dont il est question dans la motion...

• (1705)

Claude Guay: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Quel est votre rappel au Règlement, monsieur Guay?

Claude Guay: C'est juste une question. Je n'ai pas l'habitude des comités. Combien de temps M. Tochor va-t-il continuer ainsi?

Le président: Il a la parole.

Claude Guay: Pendant combien de temps?

Le président: Les règles sont respectées.

Corey Tochor: Je vais terminer dans une minute.

Claude Guay: Combien de temps veut-il poursuivre?

Le président: Il est sur le point de conclure.

Corey Tochor: Il me reste une minute. Nous verrons combien de temps les autres parleront de cette question.

Des députés: Ha, ha!

Le président: Silence, chers collègues.

Monsieur Tochor, je vous invite à terminer.

Corey Tochor: Eh bien, j'ai la parole, et je vais parler de l'importance des laboratoires nucléaires de Chalk River et du fait que leur prise de contrôle par une entreprise américaine — autorisée par un gouvernement qui prétend « jouer du coude » — est insensée. Nous avons découvert que le premier ministre Mark Carney possède des actions dans l'une des entreprises qui sont en train de prendre le contrôle. Cela déclenche des signaux d'alarme.

Cette situation mérite qu'on l'examine de plus près. Je ne peux pas imaginer que quiconque au sein du Comité s'opposerait à ce qu'on mène cette étude une fois l'étude sur le secteur forestier terminée; il n'y a aucune raison de s'y opposer. Les Canadiens veulent des réponses. Nous devons entendre directement ce qu'Énergie atomique du Canada limitée a à dire au sujet de cette situation insensée.

Le président: Merci, monsieur Tochor.

Monsieur Guay, vous avez la parole.

Claude Guay: Merci, monsieur le président.

Énergie atomique du Canada limitée procède actuellement à un appel d'offres concurrentiel pour l'attribution du contrat, et ce processus a été mené indépendamment du gouvernement. Le contrat est actuellement soumis à l'examen du Bureau de la concurrence, qui s'assure que les contrats servent l'intérêt supérieur du Canada. Le Bureau de la concurrence mène cet examen indépendamment des politiciens, qu'ils soient libéraux, bloquistes ou conservateurs.

La motion des conservateurs interférerait donc avec ce processus, à mon avis.

Je demande à mes collègues conservateurs du Comité de respecter l'indépendance du Bureau de la concurrence et son examen du contrat. Je ne vois aucun problème à mener, plus tard, une étude sur l'énergie atomique, le rôle de Chalk River et tout cela, mais je pense que nous devons respecter l'étude en cours, monsieur le président.

Le président: Monsieur Danko, allez-y.

John-Paul Danko: Merci, monsieur le président.

Ron McKinnon: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Très bien, quel est votre rappel au Règlement?

Ron McKinnon: Je me demande si nous pourrions laisser partir les témoins.

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Cela dit, pourrions-nous laisser partir les témoins, chers collègues? Il semble que la discussion actuelle va durer un certain temps.

Des députés: D'accord.

Le président: Nous acceptons de laisser partir les témoins.

Je vous remercie de l'avoir proposé, monsieur McKinnon. Ce n'était pas un rappel au Règlement, mais une question de courtoisie.

Allez-y.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je veux simplement m'assurer que les témoins comprennent que, comme on les laisse partir maintenant, ils devront peut-être revenir.

• (1710)

Le président: Si le Comité le souhaite, nous pourrions les rappeler, en effet. C'est la deuxième fois qu'ils comparaissent devant nous. Je sais qu'ils aiment ce comité autant que nous.

Merci, monsieur McKinnon.

Allez-y, monsieur Danko.

John-Paul Danko: Merci, monsieur le président.

J'ai siégé à un conseil municipal pendant près de sept ans. L'une des choses auxquelles j'ai le plus de mal à m'habituer, c'est la tactique des conservateurs qui consiste à mentir en toute impunité sous...

Randy Hoback (Prince Albert, PCC): J'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Danko, vous savez que ce n'est pas un langage parlementaire.

Randy Hoback: Veuillez présenter des excuses, s'il vous plaît.

John-Paul Danko: Ils présentent de fausses informations en toute impunité en invoquant le privilège parlementaire.

Le président: Monsieur Danko, si vous pouviez vous abstenir d'utiliser ce mot, je pense que tous les membres du Comité vous en seraient reconnaissants. Veuillez continuer.

John-Paul Danko: Merci.

J'ai également passé 20 ans dans le domaine de la construction en tant qu'ingénieur en structures. J'ai évité les poursuites judiciaires pendant la plus grande partie de cette période, comme je l'ai fait à titre de conseiller municipal.

Je trouve vraiment lâches les tactiques qui consistent à énoncer ces théories du complot aberrantes sous la protection du privilège parlementaire. J'encouragerais tous les députés conservateurs à avoir plus de couilles et à dire à l'extérieur ce qu'ils disent en comité.

Le président: Monsieur Danko, je vous prie d'utiliser un langage parlementaire.

Randy Hoback: Présentez des excuses.

Le président: Chers collègues, un peu de silence, je vous prie.

Monsieur Danko, si vous pouviez en venir à votre point principal, nous vous en serions tous reconnaissants.

John-Paul Danko: C'est ce que je voulais dire.

Merci.

Le président: M. Hoback a la parole, puis ce sera au tour de M. Tochor.

Randy Hoback: Merci, monsieur le président.

Je viens d'arriver au Comité et, depuis une demi-heure, je regarde ce qui se passe. Je suis stupéfait. Si vous pensez que tout cela n'est qu'un canular et qu'il n'y a aucun problème, vous devriez appuyer la motion, puisque le Comité aura alors l'occasion de régler cette question. S'ils veulent blanchir leur nom et leur réputation, c'est le meilleur endroit pour le faire.

Laissez les témoins comparaître. Vous pensez qu'il s'agit d'une théorie du complot? Eh bien, convoquez votre témoin. Examinez la situation et réglez-la. C'est faire preuve d'un manque total de professionnalisme que de porter des accusations fondées sur vos propres théories du complot et d'insulter vos collègues du Comité.

Vous ne vous êtes pas excusé, monsieur Danko, ce qui m'apparaît comme un manque total de professionnalisme. En tant qu'ancien conseiller municipal, vous devriez comprendre qu'il y a des limites qu'on ne peut pas franchir. Je suis ici depuis 17 ans. Je n'ai jamais insulté un député libéral de cette façon et je ne le ferais jamais. On s'attend à un certain niveau de professionnalisme pendant les travaux des comités, et vous ne l'avez pas respecté. Je m'attends donc à des excuses de votre part.

Le président: Merci, monsieur Hoback.

M. Tochor a la parole, puis ce sera M. Hogan.

Corey Tochor: Merci, monsieur le président.

Quelqu'un a souligné qu'il s'agit d'un processus d'appel d'offres concurrentiel dont nous ne pouvons pas nous mêler. En fait, le processus est terminé; le contrat a été octroyé. Nous cherchons à comprendre pourquoi des milliards de dollars de fonds publics canadiens iront à des entreprises américaines, et ce, sans aucune garantie que la technologie et les secrets des Canadiens ne seront pas utilisés d'une façon qui profitera à un autre pays.

Au Comité et à la Chambre, nous parlons beaucoup de l'intérêt supérieur des Canadiens. Je demande trois réunions pour chercher à comprendre comment cette situation insensée a pu se produire, comment il se fait qu'il n'y ait pas de composante canadienne... Certains font valoir qu'il y a des employés canadiens; ceux-ci travaillent toutefois pour des entreprises américaines. Nous savons qu'il existe d'autres préoccupations au sujet des entreprises américaines qui exigent d'avoir accès à des secrets, dans un contexte où nos données sont stockées sur des serveurs américains et dans des pays étrangers. Le contrat en question se chiffre en milliards de dol-

lars. De plus, en raison de l'exode technologique, des milliards de dollars de technologies pour lesquelles les Canadiens ont payé et dont ils devraient profiter risquent de se retrouver en douceur dans des serveurs situés aux États-Unis.

Nous demandons des réponses et une certaine reddition de comptes à propos du déroulement de cette affaire. Comment se fait-il que seules des entreprises américaines aient remporté un appel d'offres pour gérer les Laboratoires nucléaires canadiens? Je crois que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles doit nous fournir des réponses sous serment.

Nous avons également entendu dire qu'ils ne peuvent pas toucher à ce dossier parce qu'Énergie atomique du Canada limitée, EACL, est une organisation externe. Eh bien, ce contrat et ces travailleurs sont payés avec l'argent des contribuables. Étant donné que cet argent ne sera versé qu'à des entreprises américaines, le Comité devrait avoir la possibilité de poser des questions sur l'optimisation de l'argent des contribuables canadiens. Des fonctionnaires de Ressources naturelles Canada devraient également venir au Comité.

Au-dessus de tout cela se trouve le Secrétariat du Conseil du Trésor, en raison de l'importance des sommes en cause. Il ne s'agit pas ici de verres de jus d'orange à 16 \$, mais de contrats d'environ 1,2 milliard de dollars. Si on pense à tous les problèmes que nous avons au Canada actuellement et aux millions de personnes qui font la queue devant les banques alimentaires, il est difficile d'imaginer qu'on versera 1 milliard de dollars par année à des entreprises américaines pour qu'elles gèrent nos laboratoires. Quelque chose ne tourne pas rond. Il faut notamment examiner la structure de propriété de ces entreprises.

Les Canadiens devraient s'interroger, à mon avis. Quelle est la situation actuelle à Ottawa? Nous manquons d'argent parce que des milliards de dollars sont consacrés à des contrats comme ceux-là. Les documents que nous demandons sont des documents de base qui permettraient de faire la lumière sur cette affaire. Cela fait des semaines que cette motion est bloquée. Elle a fait l'objet d'un avis le 17 octobre, et il a fallu attendre jusqu'à aujourd'hui pour qu'on en discute. Tant que je serai membre du Comité, je vais continuer de soulever cette question. Je vais continuer de me battre pour découvrir ce qui se passe avec l'argent des contribuables canadiens.

● (1715)

Le président: Merci, monsieur Tochor.

Allez-y, monsieur Hogan.

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Merci, monsieur le président.

C'est un secteur où existe une forte intégration. Il y a une force incroyable ici au Canada. Il y a une force incroyable dans les entreprises canadiennes actives aux États-Unis et les entreprises américaines actives ici. Depuis des décennies, depuis la création de l'énergie nucléaire, il y a une circulation de la propriété et des avantages des deux côtés de la frontière. Bien que nous ayons actuellement des difficultés avec les États-Unis, ils demeurent un ami et un allié du Canada. Beaucoup d'entre nous ont de la parenté aux États-Unis. Nous avons des amis là-bas. Nous avons toutes sortes de liens avec ce pays. Certains des propos tenus ici sont un peu exagérés. Il est un peu ridicule de parler de dissimulation. C'est aussi manquer de sérieux que d'alléguer que des entités manquent d'argent, particulièrement quand il s'agit du gouvernement du Canada, qui affiche le bilan le plus solide du G7.

Nous menons actuellement une étude sur le secteur forestier, une étude très importante. Comme l'opposition l'a dit lors de la dernière réunion, la crise que ce secteur connaît dure depuis longtemps et il faut la prendre au sérieux. À mon avis, ce n'est pas le moment d'aborder la motion. Je ne l'appuierais pas à l'heure actuelle. J'aimerais que nous terminions l'étude sur le secteur forestier. Nous pourrions peut-être passer ensuite à l'étude de la motion. Je propose donc d'ajourner le débat.

Le président: La motion est recevable, chers collègues.

(La motion est adoptée par 5 voix contre 4.)

Le président: Le débat est ajourné.

Chers collègues, nous devons mettre aux voix le budget supplémentaire des dépenses (B). C'est l'un des objectifs de notre réunion d'aujourd'hui, qui nous donnait aussi l'occasion de poser des questions au ministre et d'obtenir ses réponses.

Puis-je avoir l'attention de tout le monde? Je vais passer directement aux votes sur le budget supplémentaire des dépenses.

Le Comité souhaite-t-il tenir maintenant le vote sur le budget supplémentaire des dépenses (B)?

Des députés: D'accord.

Un député: Avec dissidence.

Le président: En tout, il y a trois crédits dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026. À moins que quelqu'un ne s'y oppose, je vais demander le consentement unanime du Comité afin de regrouper les crédits avant de nous prononcer. Y a-t-il consentement unanime pour procéder ainsi?

Des députés: D'accord.

RÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE

Crédit 1b—Dépenses du programme.....6 596 427 \$

(Le crédit 1b est adopté avec dissidence.)

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES

Crédit 1b—Dépenses de fonctionnement.....1 323 339 \$

Crédit 10b—Subventions et contributions.....15 100 000 \$

(Les crédits 1b et 10b sont adoptés avec dissidence.)

Le président: Puis-je faire rapport des crédits à la Chambre?

Des députés: D'accord.

Un député: Avec dissidence.

Le président: Chers collègues, j'ai une dernière chose à dire avant de lever la séance. La greffière a préparé un budget de 500 \$ pour la réunion d'aujourd'hui. C'est ridicule.

Un député: Il y a des sandwiches.

Le président: Je suppose qu'il s'agit d'un maximum. Je n'ai pas encore mangé mon sandwich.

Plaît-il au Comité d'adopter ce budget?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci, chers collègues.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>